



Guide d'évaluation

***Instructions fixant les modalités
d'évaluation de l'épreuve pratique de
l'examen du permis de conduire des
catégories
BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE.***



***Délégation à la Sécurité et à la Circulation routières
Sous-direction de l'Éducation Routière
Version en vigueur à compter du 01 07 2014***

**Ensemble de véhicules
Transport de
marchandises**

Catégorie CE

Rappel :

**Accueil candidats
Tirage au sort piste
Interrogation écrite
Bilan IE
Socle minimum 1
Attelage
Socle minimum 2
Thème tiré au sort (parmi 6)
IO
Socle minimum 3
Bilan partiel
Test de maniabilité
Dételage
Bilan final**

Socle 1	Attelage	Socle 2	Socle 3 (après le thème et l'IO)	Dételage (après le bilan partiel et la maniabilité)
<u>1. Contrôle immobilisation</u> <u>2. Documents de bord</u> <u>3. Verrouillage cabine</u> <u>4. Contrôles véhicule tracteur</u> Carrosserie/vitrage Roues Taches Chargement / marchandises <u>5. Contrôles remorque</u> Caisse Roues Chargement / marchandises <u>6. Mise marche du moteur et installation</u> <u>7. Positionnement Véhicule</u> <u>8. Compatibilités</u>	<ul style="list-style-type: none">- Accouplement- Essai de traction (CE)- Arrêt moteur- Vérification verrouillage- Branchements flexibles- Suppression stabilisation et immobilisation	<u>10. Annonce dimensions et poids</u> <u>11. Feux</u>	<u>14. Vérifications systèmes de freinage</u>	<ul style="list-style-type: none">- Moteur arrêté et immobilisation véhicule- Stabilité du sol- Immobilisation et stabilisation de la remorque- Débranchements flexibles- Déverrouillage- Mise en marche et pression d'air- Dégagement (en 3 temps pour le CE semi-remorque)- Suspension et barre anti-encastrement le cas échéant- Remise en position initiale



FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

Catégorie CE

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
PHASES					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• État carrosserie / caisse / cabine / vitrage		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
6- Contrôles remorque / semi-remorque					
• État général de la caisse		0	1		
• Roues		0	1		
• Chargement		0	1		
6- Mise en marche moteur					
		0	1		
7- Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)					
8- Compatibilité		0	1	2	
9- Attelage	E	0	1	2	
10- Annonce dimensions et poids		0	1		
11- Feux		0	1		
12- Thème		0	1	2	3
13- Interrogation orale	E		1	2	3
14- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
15- Dételage		0	1	2	
Gestes et postures		0	1		
<i>Total général</i>					

Catégorie CE	BON si total > à 24 Pts
--------------	-------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :			
	M1	ECHEC	BON
	M2	ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
--------------------	--------------------	------------------

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie CE

	POINTS	
Interrogation écrite	E, 0, 1, 2, 3	
<p>1. Contrôle de l'immobilisation (position de la commande et/ou voyant allumé)</p> <p>2. Vérification des documents de bord (présence du porte-documents)</p> <p>3. Vérifications générales verrouillage de la cabine</p>	0	1
<p>4. Contrôles du véhicule tracteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>État général carrosserie et vitrage</i> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière • <i>Roues</i> Absence d'anomalie • <i>Taches</i> Absence de tache sous le véhicule • <i>Chargement</i> Absence d'anomalie 	0	1
<p>5. Contrôles remorque</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>État général de la caisse</i> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière • <i>Roues</i> Absence d'anomalie • <i>Chargement</i> Absence d'anomalie 	0	1
<p>6. Mise en marche du moteur annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs</p>	0	1
<p>7. Positionnement du véhicule tracteur</p>		
<p>8. Compatibilité des systèmes d'attelage, des connexions électriques, des connexions pneumatiques, des poids, des distances</p>	0, 1 ou 2	
<p>9. Attelage accouplement, essai de traction, vérification verrouillage, branchement flexibles, suppression des dispositifs de stabilisation et d'immobilisation, mise en position « route » de la suspension le cas échéant</p>	E, 0, 1 ou 2	
<p>10. Annonce dimensions et poids longueur, largeur, hauteur, masse maximale</p>	0	1
<p>11. Feux Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit</p>	0	1

	POINTS	
12. Thème tiré au sort	0, 1, 2 ou 3	
<p style="text-align: center;"><i>I Documents de bord, triangle, extincteur</i></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) certificats d'immatriculation (tracteur et remorque) 2) certificats d'assurance (tracteur et remorque) 3) carte routière détaillée, taxe à l'essieu 4) constat amiable 5) manuel d'utilisation <p>Présence</p> <ol style="list-style-type: none"> 6) triangles de présignalisation, éthylotest 7) de(s) (l') extincteur(s) 8) vêtement de haute visibilité 		
<p style="text-align: center;"><i>II Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux 4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement : - de deux dispositifs de contrôles ; - d'un accessoire. 		
<p style="text-align: center;"><i>III Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace 2) liquide dépolluant (AdBlue/urée) 3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein 4) rétroviseurs (état et fixation) 5) glaces et pare-brise (état et propreté) 6) essuie-glaces (état) 		
<p style="text-align: center;"><i>IV Pneumatiques, roues, suspension, direction</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) pneumatiques tracteur et remorque (bande de roulement, pression et flanc) 2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue 3) assistance de direction (niveau et explications) 		
<p style="text-align: center;"><i>V Caractéristiques de l'ensemble</i></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) marque, type, puissance du véhicule tracteur 2) porte-à-faux avant (tracteur) et arrière (remorque) <p>Vérification :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3) plaques de tare et immatriculation 4) disques de limitation de vitesses 5) dispositifs réfléchissants 6) dispositifs latéraux et anti-encastrement 		
<p style="text-align: center;"><i>VI Transport de marchandises</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) ouverture compartiment marchandises 2) état et étanchéité 3) poids, nature, répartition, arrimage du chargement 4) fermeture compartiment marchandises 		
13. Interrogation orale	E, 1, 2 ou 3	
Questions de sécurité		
14. Vérification des systèmes de freinage	E, 1, 2 ou 3	
mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4)		
Bilan partiel (seuil pour 2 essais : 22 points)		
Manœuvre(s) , essai 1 et/ou 2	OUI	NON
15. Dételage	0, 1 ou 2	
immobilisation tracteur, sol, immobilisation et stabilisation remorque/semi-remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement		
Gestes et postures	0	1
Bilan final (seuil pour être reçu : 25 points)		

1 - Contrôle de l'immobilisation

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

2 - Vérification des documents de bord

Le candidat s'assure de la présence des porte-documents contenant les pièces obligatoires pour le véhicule tracteur et la remorque.

3 - Vérifications générales

Pour les véhicules équipés d'une cabine basculante, le candidat s'assure du bon verrouillage au moyen du témoin situé au tableau de bord (voyant éteint) ou de tout autre moyen prévu par le constructeur.

Évaluation : des phases 1, 2 et 3.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

4 - Contrôles du véhicule tracteur

État général de la carrosserie et du vitrage : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie, la caisse, la cabine, ou la bâche et le vitrage pour la face avant, les cotés, l'arrière du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

Roues : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

Taches : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

Chargement :

Camion-remorque : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Semi-remorque : le véhicule tracteur n'étant pas destiné à recevoir de chargement, la notation 1 est systématiquement attribuée.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

5 - Contrôles remorque

État général de la caisse : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie extérieure concernant la caisse ou la bâche de la remorque pour la face avant, les cotés, l'arrière.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

Roues : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues de la remorque.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

Chargement : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

6 - Mise en marche du moteur

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

7 - Positionnement du véhicule tracteur

Le candidat positionne son véhicule dans l'alignement de la remorque.

CE camion-remorque : le candidat relève la barre anti-encastrement (celle-ci peut être relevée, par le candidat, avant de positionner le véhicule tracteur). Il positionne le porteur dans l'alignement de la remorque et l'immobilise avant que l'arrière ne s'engage au dessus de l'extrémité de la flèche de la remorque. Il vérifie l'ouverture et le positionnement du crochet d'attelage par rapport à l'axe de la flèche.

CE semi-remorque : le candidat positionne le tracteur dans l'alignement de la semi-remorque et l'immobilise avant que l'arrière ne s'engage sous la semi. Il vérifie la hauteur et l'inclinaison de la sellette du tracteur, son graissage et l'ouverture du verrou coupleur.

Pour toutes les catégories, le candidat veille à conserver une distance suffisante lui permettant de circuler aisément entre la remorque et l'extrémité arrière du tracteur.

Le candidat modifie éventuellement la hauteur de suspension.

8 - Compatibilité

Le candidat vérifie la compatibilité :

- des systèmes d'attelage ;
- des connexions électriques ;
- des connexions pneumatiques ;
- des distances ;
- des poids.

Compatibilité des poids :

Camion-remorque : le candidat vérifie, en annonçant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la remorque et du véhicule tracteur sont respectés ;
- que la somme du poids réel de la remorque et du véhicule tracteur est bien inférieure ou égale au poids maximal autorisé / masse maximale autorisée de l'ensemble (MMA).

NB : la MMA est égale à la plus petite des deux valeurs entre :

- PTRAC / MCMA de l'ensemble, en fonction du nombre d'essieux
- et
- somme des PTAC / MCMA.

Véhicule articulé : le candidat vérifie, en donnant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la semi-remorque est respecté ;
- que la somme du poids réel de la semi-remorque et du poids à vide du tracteur est bien inférieure ou égale au poids maximal autorisé / masse maximale autorisée de l'ensemble (MMA).

NB : la MMA, pour un véhicule articulé, correspond à la plus petite des deux valeurs entre :

- PTRAC / MCMA de l'ensemble, en fonction du nombre d'essieux
- et
- PV du tracteur + PTAC/MCMA de la semi-remorque.

Pour la compatibilité des distances :

CE camion remorque : le candidat vérifie que la distance comprise entre l'extrémité de la flèche d'attelage et le tablier de la remorque est supérieure à la diagonale comprise entre l'axe du crochet d'attelage et l'angle arrière de la caisse du porteur.

CE semi-remorque : le candidat vérifie que la distance comprise entre le pivot d'attelage et l'arrière de la cabine du tracteur est supérieure à la diagonale comprise entre la cheville

ouvrière et l'angle du tablier de la semi-remorque. De même, il vérifie que la diagonale comprise entre la cheville ouvrière et les béquilles est supérieure à celle comprise entre le pivot d'attelage et l'angle arrière du tracteur.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble des éléments de compatibilité correctement restitué.

Notation 1 : un élément oublié ou erroné (sauf poids).

Notation 0 : compatibilité des poids erronée ou oubliée ; plus d'un autre élément erroné ou oublié.

9 - Attelage

L'attelage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Le candidat procède à l'accouplement et à l'essai de traction. Concernant les ensembles constitués d'un véhicule tracteur et d'une semi-remorque, le nombre d'essais pour réussir l'accouplement est limité à 4. Si l'objectif n'est pas atteint au terme de ces essais, la notation éliminatoire est appliquée et l'examen est interrompu.
- Il immobilise son véhicule et arrête son moteur.
- Il s'assure du bon verrouillage du système d'attelage (position de la poignée ou de la cheville ou du témoin).
- Il branche ses divers flexibles (pneumatiques/électriques suivant l'équipement de l'ensemble de véhicules).
- Il remet en place la ou les béquilles.
- Il supprime les dispositifs d'immobilisation.
- Suivant l'équipement du véhicule tracteur, le candidat remet en position « route » la suspension.

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : - plus d'une opération erronée ou non réalisée.

- essai de traction erroné ou non réalisé.

- non vérification du verrouillage.

Éliminatoire : essai de traction erroné ou non réalisé et non vérification du verrouillage

Impossibilité d'accoupler par mauvaise manipulation du candidat (en cas d'avarie du matériel, le candidat est excusé).

Intervention de sécurité.

A l'occasion de l'attelage, l'expert peut être amené à intervenir pour préserver le matériel, dans le cas, par exemple, d'une :

- hauteur de sellette inférieure à celle de la cheville ouvrière (semi-remorque) ;
- hauteur de la sellette supérieure à l'angle bas de la remorque (semi-remorque) ;
- hauteur du crochet d'attelage supérieure à la hauteur de la flèche de la remorque (camion-remorque) ;
- hauteur du crochet d'attelage inférieure à la hauteur de la flèche de la remorque (camion-remorque).

En cas d'intervention de l'expert, l'examen est interrompu et le candidat ajourné.

10 - Annonce dimensions et poids

Le candidat annonce les longueur / largeur / hauteur / PTRA/MCMA de l'ensemble attelé.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

11 - Feux

Le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Les feux arrière du véhicule tracteur ne sont pas à prendre en compte pour ces vérifications.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux de position latéraux de l'ensemble et les feux rouges arrière de la remorque sont à prendre en compte.

Si le véhicule en est équipé, le candidat peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

12 - Thème tiré au sort

Les thèmes comportent des items à traiter.

Thème 1 : documents de bord, triangles, extincteur (8 items)

Le candidat présente le contenu des porte-documents présents dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen, taxe à l'essieu ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1^{er} de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - des 2 triangles de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2** dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1** accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue du véhicule tracteur et une roue de la remorque.

En cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage.

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
 - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
 - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
 - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :

Deux contrôles sont prévus :

- vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques de l'ensemble, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres, protections latérales et arrière (6 items)

Le candidat présente son ensemble de véhicules :

- 1 - marque, type, puissance du véhicule tracteur ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant du véhicule tracteur et arrière de la remorque.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques du véhicule tracteur et de la remorque (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses de la remorque ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux de l'ensemble et du dispositif complémentaire de signalisation arrière pour la remorque ;
- 6 - le cas échéant, des dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière.

Thème 6 : transport de marchandises (4 items)

Pour la remorque ou semi-remorque, le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus.
- 2 - contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si nécessaire.
- 3 - annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage.
- 4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

Pour une semi-remorque de type citerne, le candidat :

- 1 - s'assure que les tuyaux éventuels sont bien arrimés ;
- 2 - vérifie, en accédant aux trappes de visite, leur bonne fermeture (il n'est pas demandé d'ouvrir une trappe et regarder à l'intérieur de la citerne) ;
- 3 - s'assure de l'étanchéité et de la bonne fermeture des vannes de vidange ;
- 4 - annonce le poids et la nature du chargement.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

13 - Interrogation orale

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.

En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.

Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.

Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.

Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.

Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

14 - Vérification des systèmes de freinage.

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

Bilan partiel.

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **21** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **22** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

15 - Dételage

Le dételage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Moteur arrêté, le candidat s'assure de l'immobilisation du véhicule (position de la commande ou voyant). Le frein de parc est serré.
- Il commente la stabilité du sol.
- Le candidat immobilise la remorque ou la semi-remorque (frein de remorque et place une cale en fonction de l'éventuelle pente : en général, sur l'avant de l'essieu le plus chargé, à l'arrière de l'essieu situé à l'extrémité arrière en cas de pente pouvant engendrer un recul).
- Le candidat la stabilise avec la ou les béquilles, au besoin en s'aidant de la suspension pneumatique.
- Le candidat débranche les flexibles (freins, électriques).
- Il déverrouille le système d'attelage.
- Le candidat démarre le véhicule, s'assure que la pression est suffisante.

Si CE semi-remorque

- avancement à mi-sellette
- ou*
- après dégagement de la cheville ouvrière baisse de la suspension pneumatique jusqu'au décollement de la sellette d'attelage ;
- il s'assure de la stabilité de la semi-remorque.

- Il dégage le véhicule tracteur.
- Il remet la suspension en position « route » le cas échéant.
- Il replace le véhicule tracteur dans sa position initiale.
- Il l'immobilise.
- Il remet la barre anti-encastrement en place (camion-remorque, si l'équipement le permet).

Évaluation :

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : plus d'une opération erronée ou non réalisée.

Intervention de sécurité.

A l'occasion du dételage, l'expert peut être amené à intervenir pour préserver le matériel, dans le cas, par exemple :

- d'une absence de stabilisation de la remorque ou semi-remorque avant ouverture du verrou coupleur ou du crochet.
- de flexible(s) branché(s) avant avancement du véhicule tracteur.

Bilan final.

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

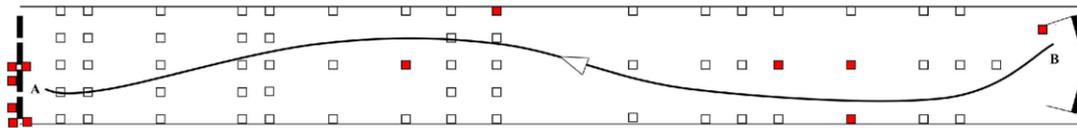
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **24** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

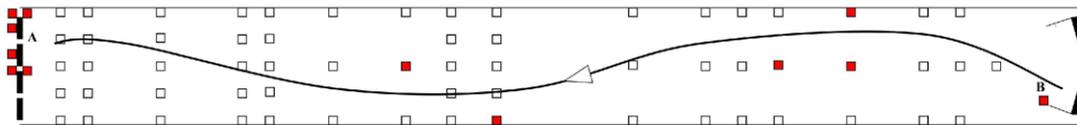
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

Exercices de maniabilité catégorie CE

	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 12 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 1	

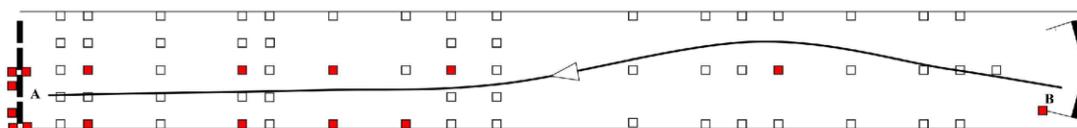


	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 12 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 2	

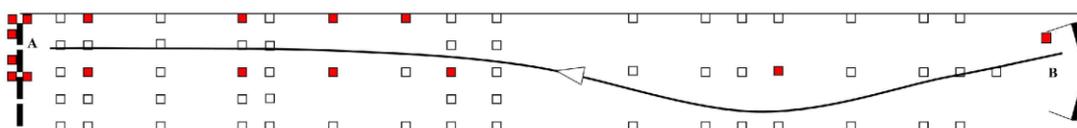


Annexe 5

	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 16 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 3	



	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 16 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 4	



Annexe 3